

Conseil scientifique

19 JUIN 2020

Projet de procès-verbal

		NOM	Prénom	Présence/Absence
Président du conseil	IRT SystemX	AKNIN	Patrice	Présent
Personnalités qualifiées	Flying Whales	ALLANO	Sylvain	Présent
	Institut d'Optique Graduate School	ASPECT	Alain	Présent
	ENSAM	AUBARD	Xavier	Présent
	Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines	CARRASCO	Nathalie	Présente
	CNRS	DE VERDALLE	Laure	Présente
	Institut Curie	GOUD	Bruno	Présent
	Université Paris-Saclay	PAULIN	Christine	Présente
	Renault SAS	PERRIN	Jérôme	Présent
	SAFRAN Aircraft Engines	RUIZ-SABARIEGO	Juan-Antonio	Présent
Représentants d'institutions partenaires	Inria	CHAPELLE	Dominique	Présent
	École normale supérieure	CHRISTOPHE	Anne	Présente
	CNRS	PETIT	Sabine	Présente
	Académie des Technologies	VAISSIERE	Magali	Présente
	Université de Paris	-	-	-

Collège A (professeurs des universités)	LMT, département génie mécanique	CHAMOIN	Ludovic	Présent
	LBPA	CHERFILS	Jacqueline	Présente
	Centre Borelli, DER mathématiques	DESOLNEUX	Agnès	Présente
	LUMIN, département physique	ROCH	Jean-François	Excusé
Collège B (autres personnels d'enseignement et de recherche)	LMT, département Génie Mécanique	ABAHRI	Kamilia	Excusée
	PPSM	ALLAIN	Clémence	Présente
	LSV, département informatique	LE ROUX	Stéphane	Présent
	ISP	THEVENIN	Pierre	Excusé
Ingénieurs de recherche	Siège vacant			
Usagers de l'Ecole	PPSM	JEGAT	Céline	Présente
Usagers de l'Ecole (suppléant)	PPSM	FABRE	Nicolas	Présent

Membre de droit :

Président de l'ENS Paris-Saclay	ZALIO	Pierre-Paul	Présent
---------------------------------	-------	-------------	----------------

Invités permanents Présidence :

Vice-présidente déléguée aux études et à la vie étudiante	DE SA	Caroline	Présente
Vice-présidente chargée des moyens	DURIEU	Cécile	Présente
Vice-présidente chargée de la formation	LARTIGUE	Claire	Présente
Vice-président chargé de la recherche	NAKATANI	Keitaro	Présent
Directeur général des services	TAVERNIER	François	Présent

Invités :

Responsable du service Communication	CROZET	Morgann	Excusée
Responsable du service des Relations internationales	EVAIN	Catherine	Excusée
Responsable du service Valorisation	HAMON	Christian	Excusé
Directeur du département des études doctorales	MAZALEYRAT	Frédéric	Excusée
Responsable Mécénat et Partenariats	RAOULT	Véronique	Présente
Directrice générale des services adjointe chargée des ressources humaines	TORRICELLI	Catherine	Excusée

Intervenants :

Directeur de l'école graduée (Graduate School) Métiers de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur	NERON	David	Présent
Directeur artistique de la Scène de recherche	DONDEY	Marc	Présent
Responsable du pilotage des conférences du diplôme	TARISSAN	Fabien	Présent

ORDRE DU JOUR

I.	Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mars 2020 – vote	5
II.	Points d’actualité.....	5
III.	Graduate School métiers de la recherche et de l’enseignement supérieur (MRES)	6
IV.	Contrat quinquennal	7
V.	Offre de formation Scène de recherche : parcours recherche-crédation – vote	8
VI.	Conférences du diplôme	9
VII.	Questions diverses	11

La séance s'ouvre à 9 heures 35 sous la présidence de Patrice AKNIN.

Patrice AKNIN souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil scientifique, Anne Christophe, Magali Vaissière, Sabine Petit, Dominique Chapelle et Laure de Verdalle.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mars 2020 – vote

Ce point est reporté.

II. Points d'actualité

Pierre-Paul ZALIO est très heureux de retrouver les membres du Conseil scientifique pour cette séance.

La première partie de l'actualité porte sur la crise sanitaire.

L'Ecole a fermé ses portes, mis en place un plan de continuité d'activité, et la continuité pédagogique.

La solidarité a été renforcée par la mise en place d'un fonds d'aide en direction des étudiants et des agents ainsi que par un don d'équipement au personnel hospitalier. Par ailleurs, les moyens de l'Ecole ont été mobilisés pour participer à l'effort collectif (fabrication de pièces de visières de protection et de gel hydroalcoolique), prêt de pousse-seringue à l'hôpital, etc.

De plus, la recherche s'est mobilisée notamment en biologie et en mathématiques, en offrant l'expertise des laboratoires pour préparer le déconfinement.

En outre, l'ENS Paris-Saclay a réorganisé ses concours et ont opté, conjointement avec les autres ENS, pour la suppression des oraux.

Enfin, Pierre-Paul ZALIO rappelle que le confinement est intervenu à quatre jours de la levée des réserves du chantier du nouveau bâtiment. Il convenait alors d'assurer la sécurité des deux sites et des connexions numériques, essentielles pour la poursuite du travail. A ce titre, il remercie l'implication des agents et notamment de la DSI. De même, les équipes se sont fortement mobilisées pour terminer le déménagement.

L'Ecole aborde désormais la phase 2 du plan de reprise d'activité (40 % du personnel sur site, accessible en demi-jauge). Les mesures retenues pour la rentrée ne seront connues qu'au mois de juillet.

Les instances ont été réunies durant le confinement, ainsi que les directeurs de département. En revanche, le séminaire des élus qui était prévu n'a pu se tenir pour échanger sur le volet spécifique du contrat quinquennal.

Durant le confinement, la plateforme du mécénat a été sollicitée pour l'appel aux dons sur plusieurs projets.

Pierre-Paul Zalio continue sur les autres points de l'actualité.

Le calendrier institutionnel nécessite la soumission au jury IDEX d'un document le 15 juillet, suivie d'une audition fin septembre. Des documents ont été produits au travers de séances à distance (charte RH, lettre d'orientation budgétaire, règlements intérieurs).

Les discussions se sont ouvertes il y a quelques jours au ministère au sujet du contrat quinquennal.

Par ailleurs, la politique de recrutement des enseignants-chercheurs se solde par cinq recrutements.

Enfin, l'ENS Paris-Saclay se distingue à la dixième place française du classement QS et est bien classée en sciences sociales dans le cadre du classement THE.

Alain ASPECT rapporte une inquiétude sur les procédures administratives d'accès au site de l'école.

Pierre-Paul ZALIO explique qu'il est nécessaire, par précaution, de renforcer certains contrôles, mais le plan de reprise d'activité lève certaines -contraintes. Les personnels peuvent percevoir un décalage entre le discours public des médias sur le desserrement de contraintes et celles qui s'appliquent à un établissement public qui doit rester très rigoureux. En outre, Pierre-Paul ZALIO souligne l'importance du contrôle d'accès pour éviter les situations de travailleur isolé.

François TAVERNIER explique que les contraintes s'expliquent également par la présence des prestataires du chantier. En outre, même si les contraintes sanitaires ont été légèrement desserrées, l'accès aux locaux est aussi contraint en raison de rodages techniques (badges, etc.).

Clémence ALLAIN s'enquiert de l'évolution de la date limite de levée des réserves.

Pierre-Paul ZALIO explique que cela fait partie d'un ensemble de questions juridiques et contractuelles avec les entreprises. Le déménagement devant se terminer le 17 juillet, il est prévu de lever toutes les réserves durant l'été.

Patrice AKNIN souhaite disposer des noms des enseignants-chercheurs nouvellement recrutés.

III. Graduate School métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur (MRES)

David NERON est présent pour ce point.

Claire LARTIGUE précise que les écoles graduées (graduate schools, GS) constituent l'un des deux ensembles de piliers de l'Université Paris-Saclay, aux côtés des premiers cycles. 17 structures ont été créées entre avril et juin 2020. Elles se coordonnent autour d'une discipline, d'une thématique, ou d'une mission, ce qui induit de la diversité entre elles.

La gouvernance des écoles graduées est assurée par un conseil et une équipe de direction. La multiplicité des opérateurs dans chacune d'elle requiert un coordinateur, mission assumée par une faculté ou par une école.

David NERON est ainsi directeur provisoire de la Graduate School des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur (GS MRES), coordonnée par l'ENS Paris-Saclay. Cette structure est l'une des deux Graduate Schools de mission et, à ce titre, opère en transversalité par rapport aux Graduate Schools disciplinaires ou thématiques.

En effet, la mission intrinsèque de l'ENS Paris-Saclay est de former aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, même si d'autres entités peuvent également préparer à de telles carrières. Par conséquent, sa vocation est l'animation des différentes actions qui concourent à cette mission, en proposant des formules qui complètent les programmes des graduate schools disciplinaires

Alain ASPECT souhaite des précisions sur les actions menées.

David NERON explique que la cible sont les étudiants qui dès l'entrée à l'université visent une carrière d'enseignant-chercheur, de chercheur ou d'enseignant dans le post- bac. Dans ce contexte, la GS propose des cursus de formation qui répondent à leur projet professionnel, en axant sur la formation à la recherche et/ou l'enseignement supérieur, sur le modèle de ce que fait le diplôme de l'ENS.

Patrice AKNIN s'enquiert de liens éventuels avec la Graduate School Education formation et enseignement.

Claire LARTIGUE explique que cette graduate school est coordonnée ce que l'on appelle les Master de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) qui préparent au professorat des écoles et du secondaire.

Christine PAULIN estime que ces deux Graduate schools devraient mettre en place des synergies autour de la thématique de la formation des formateurs.

Pour Pierre-Paul ZALIO les deux graduate schools ont des points de contiguïté mais elles se différencient par leurs finalités, les attentes de leur public, leur mode d'organisation et leur modèle pédagogique. Ainsi, la préparation à l'agrégation est conçue à l'Université Paris-Saclay pour faciliter la poursuite en master recherche et en doctorat ; à ce titre elle n'est pas un master MEEF mais le parcours FESup d'un master disciplinaire. En outre préparer aux métiers de la recherche engage des types de formations assez spécifiques et différentes des préparations aux concours du primaire et du secondaire. Cela n'exclut pas, évidemment, des synergies possibles.

IV. Contrat quinquennal

Pierre-Paul ZALIO précise que le contrat, qui fait suite à l'évaluation de l'HCERES, s'appuie sur la mission de l'ENS Paris-Saclay de formation aux métiers de l'ESR. A ce titre, l'Ecole inscrit sa mission dans une grande université, intensive en recherche. Elle doit pour ce faire consolider ses ressources et assurer sa soutenabilité. L'ENS Paris-Saclay entend intensifier la recherche au contact des normaliens. Son installation sur le campus Paris-Saclay y contribue. Enfin, l'Ecole entend adapter sa formation aux enjeux scientifiques émergents comme aux attentes de personnalisation des parcours. Ceci suppose une attention croissante à l'accompagnement des étudiants. Le contrat de décline en jalons et onze indicateurs.

Ce document sera signé en octobre 2020, après d'éventuelles modifications apportées par la tutelle.

Patrice AKNIN s'enquiert d'une factorisation possible du travail pour l'établissement de ces indicateurs (indicateurs niveau école, université, tutelle...)

Pierre-Paul ZALIO indique que tel est déjà le cas pour certains indicateurs, au niveau de l'Université et pour d'autres au niveau de l'Etat.

Nathalie CARRASCO s'enquiert du pourcentage actuel de normaliens inscrits en parcours ARPE et de la cible espérée.

Claire LARTIGUE précise que le pourcentage actuel est proche de 50 %, contre 25 % pour chacun des deux autres parcours. L'objectif est de rééquilibrer les trois parcours.

Alain ASPECT demande s'il existe un dispositif équivalent avec les laboratoires du site de Paris-Saclay, à savoir un fort engagement au travers d'un projet prédoctoral.

Pierre-Paul ZALIO rappelle que l'année ARPE répond à deux problématiques : l'internationalisation des élèves et leur immersion dans la recherche. ~~Pour autant~~, l'Ecole soutient également des années de recherche dans des laboratoires hors de ses murs, telle l'ARIA (année de recherche en intelligence artificielle). Les modalités d'immersion des normaliens dans les laboratoires du site Paris-Saclay est un enjeu dont il faudra, dans un avenir proche, qu'on étudie les modalités spécifiques.

Keitaro NAKATANI précise que des laboratoires de l'Université Paris-Saclay accueillent déjà certains normaliens en immersion.

Cécile DURIEU le confirme. Une réflexion est menée en relation avec le projet des graduate schools au périmètre de l'Université Paris-Saclay.

Stéphane LE ROUX demande si l'Ecole risque de perdre partiellement sa liberté académique en faisant appel à des fonds privés pour assurer sa soutenabilité. Il s'enquiert d'éventuelles parades à un tel risque.

Pierre-Paul ZALIO explique qu'en raison de l'histoire et des thématiques de recherche de l'Ecole, certains laboratoires de recherche ont déjà de nombreux contrats de recherche dont se nourrit leur recherche académique. Toutefois, les industries restent peu impliquées financièrement dans le soutien à la recherche. De plus, l'ENS Paris-Saclay est plutôt en retard sur la mobilisation du mécénat, alors que son budget très dépendant de subventions de l'Etat lui laisse très peu de marge de manœuvre financière. La liberté académique des établissements de recherche ne peut être remis en cause.

Stéphane LE ROUX souligne la difficulté d'insérer la recherche dans une première année d'informatique.

Pierre-Paul ZALIO estime qu'il faut parfois adapter l'objectif d'insertion des étudiants dans les laboratoires, aux spécificités de certaines formations disciplinaires. C'est à chaque département d'en discuter avec l'Ecole.

Xavier AUBARD s'enquiert de l'existence d'un chargé d'affaires.

Pierre-Paul ZALIO indique que l'Ecole dispose de plusieurs outils, dont un couplage important avec l'Université Paris-Saclay. Quant au mécénat, il a fait l'objet d'un recrutement dédié.

La séance est suspendue de 11 heures 15 à 11 heures 25.

V. Offre de formation Scène de recherche : parcours recherche-crédation – vote

Marc DONDEY est présent pour ce point.

Marc DONDEY indique que l'offre de formation de la Scène de recherche répond à trois caractéristiques de l'ENS Paris-Saclay : la dimension transversale et interdisciplinaire, la dimension exploratoire et expérimentale ainsi que la personnalisation des parcours. Cette offre s'adresse à l'ensemble des élèves et étudiants de l'Ecole. Son calendrier de développement sera progressif jusqu'en septembre 2021.

Dominique Chapelle quitte la séance à 11 heures 30.

La Scène de recherche développe trois volets : la recherche (recherche-crédation), la formation et une programmation qui a pour vocation de s'élargir à l'échelle de la région Ile-de-France.

La recherche-crédation est une spécificité de la Scène de recherche. Elle se manifeste par les résidences de recherche-crédation, la capsule de recherche-crédation (séminaire, atelier et chantier) et l'offre de formations. L'objectif est de former les normaliens à de nouvelles démarches d'enseignement et de recherche au travers de projets concrets de recherche-crédation.

Pour ce faire, plusieurs ateliers de pratiques artistiques existent déjà, la Scène de recherche accompagne cette année deux projets interdisciplinaires collaboratifs et propose plusieurs conférences de diplômés.

Par ailleurs, plusieurs unités transversales seront développées à partir de septembre 2020, notamment sur les robots et les corps augmentés, ainsi qu'au travers de cours, d'ateliers et de

séminaires sur l'environnement immersif (visuel et sonore), en partenariat avec la Philharmonie de Paris et avec l'IRCAM.

En 2021, un parcours du diplôme ENS sera proposé aux étudiants de l'Ecole de toute discipline, adossé à une année de recherche en recherche-crédation (ARRC, avec un tronc commun, des choix thématiques, un stage dans une institution de recherche création), positionnée après le M1.

Alain ASPECT demande si les normaliens qui suivront devront avoir des ré-requis particulier et cela peut s'ouvrir au-delà des normaliens.

Pierre-Paul ZALIO le confirme. Ce format a vocation à élargir son public au-delà de l'Ecole, notamment à l'Université Paris-Saclay.

Par ailleurs, ce parcours pourra être envisagé comme une année de certification diplômante pour les personnes extérieures (sous la forme d'un diplôme d'établissement) et pourra également s'intégrer à d'autres parcours construits en partenariat avec d'autres écoles supérieures de la culture. Les écoles de la culture doivent désormais dotées d'un corps d'enseignant-chercheurs, en cours de constitution. L'ENS Paris-Saclay pourrait contribuer par ce parcours à cette dynamique..

Sylvain ALLIANO demande si une collaboration avec le Design Spot est envisagée.

Marc DONDEY le confirme.

Laure DE VERDALLE demande si l'offre de formation pourra s'appuyer sur les projets de la Scène. De plus, elle demande si l'offre de formation s'insérera dans la Graduate School.

Marc DONDEY explique que l'enseignement s'appuie sur la recherche-crédation en lien avec le programme scientifique de la Scène de recherche.

Pierre-Paul ZALIO indique que les formats proposés dans le cadre de la Scène de recherche permettrait de l'intégrer dans la Graduate School .

Jérôme PERRIN demande pourquoi l'année ARRC est placée entre le M1 et le M2.

Claire LARTIGUE précise qu'il sera possible de déplacer cette année après le M2, quand elle s'inscrit en complément d'une autre formation. De plus, la Graduate School offrira, le cas échéant, davantage de liberté dans la constitution des parcours.

Le Conseil scientifique approuve l'offre de formation Scène de recherche à l'unanimité des votants.

Pierre-Paul ZALIO remercie les membres du Conseil scientifique pour ce vote, qui encourage l'équipe de Marc Dondey.

Nathalie Carrasco quitte la séance à 12 heures.

VI. Conférences du diplôme

Fabien Tarissan est présent pour ce point.

Caroline DE SA indique que cette activité transversale est proposée à l'ensemble des normaliens depuis 2016, sous la forme de huit conférences durant les deux premières années.

Fabien TARISSAN explique qu'un comité se réunit une fois par an pour définir les sujets de l'année. Il s'agit d'identifier une approche scientifique sur des sujets qui sortent de la sphère académique. Ainsi, la parole est donnée à un scientifique sur un sujet de société dans le cadre d'une thématique

qui unifie le programme d'une année. La recherche de cohérence a désormais remplacé celle de la diversité.

Par ailleurs, le programme permet désormais d'intégrer des conférences organisées avec d'autres entités de l'Université Paris-Saclay. Aux thématiques récurrentes, tels l'art et la science ou l'égalité hommes/femmes, s'ajoute cette année, celle de la Covid-19.

La visibilité des conférences sera accrue par l'ouverture récente d'un site internet.

Fabien TARISSAN souligne qu'il conviendrait d'articuler le comité éditorial avec le Conseil scientifique, pour profiter de son expertise et de son carnet d'adresses. En outre, l'accueil d'un étudiant au comité permettrait de recueillir les besoins et d'établir un relais pour expliquer la démarche.

Les contraintes sanitaires obligent à développer un format hybride, en co-présence et avec un suivi à distance. Ce format est l'occasion d'élargir le public pour faire des conférences une vitrine de l'ENS Paris-Saclay.

La sélection des huit conférences sera réalisée d'ici la fin de juin.

Alain ASPECT juge très importante l'ouverture des conférences à l'extérieur, y compris en coprésence, afin de susciter l'intérêt du public pour l'Ecole.

En outre, les thématiques controversées doivent être abordées en invitant les deux parties.

Pierre-Paul ZALIO souligne la forte évolution de ce dispositif et son succès. Il est très favorable à une ouverture sur le territoire. Il est important que les élèves soient confrontés à des personnalités de premier plan. De plus, il convient d'ouvrir le regard des élèves sur la société.

Céline JEGAT remercie Fabien Tarissan d'avoir abordé les problèmes d'accès des normaliens aux conférences. Il convient d'apporter une solution satisfaisante, car la problématique de validité du diplôme est la seule qui sous-tend aujourd'hui l'inscription aux conférences.

De plus, Céline JEGAT approuve la proposition d'accueillir un étudiant au sein du comité.

Claire LARTIGUE explique que cette année a connu une affluence particulière. Le programme a par conséquent été adapté, en proposant davantage de conférences. Toutefois, la crise sanitaire a conduit l'Ecole à réduire le nombre de conférences à valider.

Quoi qu'il en soit, le principe est bien d'ouvrir leur accès à tous, en priorisant les normaliens. La capacité sera désormais élargie tant en coprésence dans les nouveaux locaux de l'Ecole qu'à distance.

Patrice AKNIN observe que la crise sanitaire favorise bien évidemment les échanges à distance et que les webinars et autres conférences online ont beaucoup de succès.

Par ailleurs, Patrice AKNIN propose de travailler hors séance sur le sujet de la contribution du Conseil scientifique à l'agenda des conférences de diplôme, en nommant un « ambassadeur ».

Juan-Antonio RUIZ-SABARIEGO est disponible pour tenir ce rôle. Il demande en outre si les interventions d'industriels sont possibles.

Pierre-Paul ZALIO le confirme.

Sylvain ALLANO suggère d'inclure une conférence surprise, afin d'augmenter l'attractivité du dispositif.

Pierre-Paul ZALIO remercie les participants pour la qualité des débats.

Pierre-Paul Zalio et Xavier Aubard quittent la séance à 12 heures 40.

Patrice AKNIN propose que Juan-Antonio Ruiz-Sabariago collecte et consolide les idées des membres du Conseil scientifique pour les transmettre à Fabien Tarissan.

Fabien TARISSAN propose de donner un accès à un document excel partagé listant les possibles intervenants aux conférences de diplôme aux membres du Conseil scientifique.

VII. Questions diverses

Les prochains conseils se tiendront les 18 septembre et 4 décembre 2020.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12 heures 45.